



RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2000

INTRODUCTION

Après l'année 1999, année consacrée au démarrage de l'EPORA, l'année 2000 peut être considérée comme la première année de plein exercice pour l'Établissement.

Au 1^{er} janvier 2000, la structure administrative et technique était en place, sur la base d'une équipe de 6 personnes autour du Directeur. Deux agents supplémentaires ont été recrutés en 2000.

Le premier Agent Comptable de l'EPORA, Madame Catherine COLOMBIER, a été remplacé fin juillet 2000 par Madame Agnès GREZES.

Le système de mise en place des financements nationaux et européens avait été mis au point avec les partenaires de l'EPORA, en 1999, et n'a donc pas posé de problème particulier en 2000 pour ce qui concerne les financements nationaux.

En revanche, les délais d'approbation du DOCUP Rhône-Alpes du Programme FEDER Objectif 2 2000-2006 nous ont amené à anticiper au niveau de l'engagement des opérations concernées, en accord avec les Services de l'État.

.../...

I – LE PROGRAMME D’ACTION DE L’EPORA EN 2000

Ainsi que le prévoit le décret de création, les activités de l’EPORA s’exercent dans le cadre du programme quinquennal d’interventions 1999-2003, réalisé par tranches annuelles.

Chaque année, les partenaires financiers de l’EPORA décident de soutenir un programme d’action, constitué de plusieurs opérations, en mettant en place les financements correspondants.

Sur l’exercice 2000, l’EPORA a conduit en parallèle la poursuite du programme 1999 et la mise en route du programme 2000.

Début 2000, le programme 1999 portait sur 36 opérations, dont 10 études, pour un montant d’investissement global de 84.67 MF, dont 68.75 MF de subventions et 15.92 MF d’autres recettes (emprunt, participation communale) (cf programme consolidé 1999 p.3)

Le programme 2000 adopté par le Conseil d’Administration du 31 mars 2000 portait quant à lui, sur 34 opérations, dont 17 nouvelles (11 interventions foncières, 6 études), pour un montant global de 62.8 MF (cf programme 2000 p.4)

Un programme complémentaire 2000 a été adopté au Conseil d’Administration du 11 juillet pour un montant supplémentaire de 10.5 MF, et concernant 13 opérations, dont 4 nouvelles (cf programme complémentaire 2000 p.5)

Globalement, l’EPORA était donc en charge d’un programme cumulé de 158 MF, dont il faut déduire les 6 MF environ réalisés par l’Établissement sur l’exercice 1999, portant sur 57 opérations, dont 16 études.

Lors du Conseil d’Administration du 31 mars 2000, les orientations stratégiques de l’EPORA ont été précisées, dans la perspective du Contrat de Plan État/Région 2000-2006, et du programme FEDER Objectif 2.

Il a notamment été décidé de concentrer les efforts de l’EPORA, à 90 %, sur cinq secteurs prioritaires :

- Vallée du Gier
- Agglomération Stéphanoise
- Vallée de l’Ondaine
- Agglomération Roannaise
- Cantons de Tarare, Thizy et Amplepuis

L’intervention de l’EPORA sur les îlots urbains dégradé a, en outre, été cadrée à hauteur de 20 % de l’ensemble du programme.

II – CONVENTIONS EPORA/COLLECTIVITES LOCALES

En 1999, 30 conventions avaient été passées entre l'EPORA et les collectivités locales, afin de définir les conditions d'intervention de l'Établissement.

En 2000, ce sont 30 nouvelles conventions, ainsi que 13 avenants à des conventions, pris afin de préciser certaines modalités financières (cf tableau des conventions p.7).

Sur ces nouvelles conventions, 23 concernent des interventions opérationnelles, et 7 uniquement la conduite d'études.

L'EPORA a également conclu avec le Grand Roanne une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage, relative à la conduite de l'aménagement du secteur Somme.

III/ BILAN FONCIER DE L'EPORA

En 1999, l'EPORA avait procédé à 7 acquisitions d'une surface totale de 80.588 m², pour un montant total de 6.500.000 F.

En 2000, l'aboutissement de nombreuses négociations et procédures a permis à l'EPORA de réaliser 27 acquisitions, d'une superficie totale de 12 ha 82 a 28 ca, pour un montant global de 25.328.494 F hors indemnités de résiliation de baux (cf bilan foncier p.9).

Plusieurs de ces acquisitions ont été réalisées par préemption, dans le cadre de délégations du Droit de Préemption Urbain, à St-Etienne, Roanne, Rive de Gier, Riorges, St-Chamond.

Par ailleurs, plusieurs secteurs ont fait l'objet de Déclarations d'Utilité Publique, au bénéfice de l'EPORA, dans la mesure où les procédures amiables n'aboutissaient pas :

- Rive de Gier – Combeplaine (23/3/00)
- Rive de Gier – Dorian (16/2/00)
- Le Chambon-Feugerolles – secteur le Colombier (16/2/00)
- Grand-Croix : Îlot Jaurès – Sauzea – Burlat (21/7/00 modifié le 16/10/00)

Certaines propriétés ont fait l'objet d'ordonnances d'expropriation, dans le cadre de ces DUP :

- Rive de Gier – Combeplaine : SCI CAS – SCI STECRIS – SCI Combeplaine le 16 novembre 2000
- Rive de Gier – Dorian : Consort DI MICHELE le 13 juin 2000
- Le Chambon-Feugerolles – secteur Le Colombier : Société MURE CENTRE le 29 mars 2000 – HOME DECOR le 6 octobre 2000
- La Grand-Croix – Îlot Jaurès Sauzea Burlat : Consorts ALOUACH – BENSALÉM – CHAOUICHE le 28 décembre 2000

IV – BILAN OPERATIONNEL DE L'EPORA

L'ensemble des dépenses opérationnelles réalisées par l'EPORA en 2000 se monte à 56.959.420,18 F dont 2.140.101,99 F portant sur des études, 32.287.542,31 F relatives à des acquisitions foncières, 21.972.924,76 F de travaux et 558.851,12 F de dépenses de gestion courante. (cf bilan financier p 11)

Les honoraires de l'EPORA appliqués sur ces dépenses, au taux de 4 % H.T. représentent 2.262.266,24 F.

4.1. Parmi les principales études conduites par l'EPORA en 2000, il convient de citer la réalisation d'un plan d'Action Foncière et Paysagère en Vallée du Gier, et d'un Plan d'Action Foncière à Saint-Chamond, ainsi que des études portant sur des sites particuliers à Rive de Gier, Givors, Grigny, le Chambon-Feugerolles, le Coteau, Riorges et Tarare.



Plan d'action foncière à Saint Chamond
(Site Gambetta)



Quartier des Arboras à Grigny
(Pâtes Bertrand)

4.2. Les principales dépenses foncières concernent les sites de St-Etienne (Val Furet, Bellevue, Nord-Est, site Lignel), Givors (Pré-Vert), Rive de Gier (Combeplaine, Centre Ancien), St-Chamond, Grand-Croix, Génilac, Lorette, Le Chambon-Feugerolles, Firminy-Fraisses, Roanne, Mably, Riorges, Roanne, Tarare et Thizy.



Site le Roux à Thizy



Site Combeplaine à Rive de Gier

4.3. Les dépenses de travaux concernent notamment le chantier de réhabilitation du bâtiment Annexe Somme à ROANNE (16 MF),



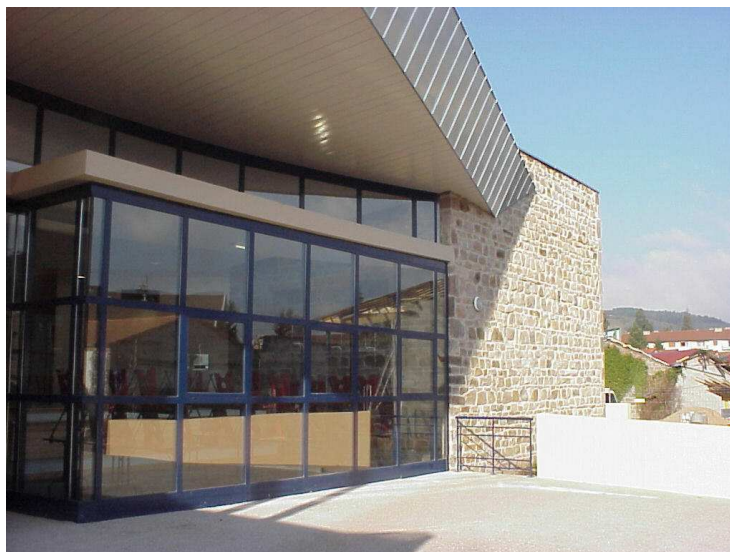
du Pôle Optique et Vision à Saint-Etienne (*démolition du site GIAT pour 3.8 MF*),



du site Décor Stylisé à Saint-Etienne Val Furet (*démolition du site pour un montant de 0.7 MF*)



et du site Harry-Bourrat à Bourg de Thizy (*démolition du site pour un montant de 0.4 MF, avant réalisation d'une salle des fêtes*)



Ce sont globalement 11 ha qui ont fait l'objet de chantiers de requalification en 2000.

4.4. La gestion des sites propriété de l'EPORA a généré 558.851,12 F de dépenses, dont 413.278,3F pour les impôts fonciers (cf tableau suivi de gestion des sites p 16)

Certains sites étant occupés, les recettes locatives ont représenté 500.890,55 F , dont 358.470,55 F pour le bâtiment Annexe Somme.